

MUNICIPALITE DE MANSFIELD ET PONTEFRACT.

PROVINCE DE QUEBEC.

A une séance extraordinaire via visioconférence du conseil de la Municipalité de Mansfield et Pontefract tenue le 21 février 2022 et à laquelle sont présents son honneur la Mairesse, Mme Sandra Armstrong, et les conseillers suivants.

Mme Janet Korol
M. Brian Boisvert
M. Sebastien Denault

M. Garry Ladouceur
Mme Claudette Béland-Pleau
M. Richard Morrissette

Formant quorum sous la présidence de la Mairesse.
M. Eric Rochon, Secrétaire-trésorier est aussi présent.

31-02-2022 OUVERTURE DE LA SESSION

Proposé par M. Brian Boisvert
Et résolu à l'unanimité.

Que la séance extraordinaire du Conseil municipale de Mansfield-et-Pontefract du 21 février 2022 soit ouverte.

32-02-2022 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

CONFLITS D'INTÉRÊTS

Monsieur Sébastien Denault déclare ses intérêts dans le sujet du contremaître municipal.

33-02-2022: CADASTRE

Proposé par : Garry Ladouceur.
Et résolu à l'unanimité.

LOT	PROPRIÉTAIRE	DÉTAIL
6 495 947	Michel Lanoix	8 093.8 M ² Conforme.
6 495 948	Michel Lanoix	Résidus. Conforme.
6 502 214	Rock Rochon	Regroupement. Conforme.

34-02-2022 ORDINATEUR DE LA MAIRESSE

Proposé par Mme Janet Korol
Et résolu à l'unanimité.

Que le Conseil approuve un budget de 1000\$ pour un ordinateur (lap top) pour la position de mairesse.

35-02-2022 ÉTUDE PROJET PONT RELIANT LE SECTEUR GRAND-MARAIS ET L'ILE DU GRAND-CALUMET

Proposé par M. Garry Ladouceur
Et résolu à l'unanimité.

Que cette municipalité ne participe pas financièrement à ce projet d'étude.

MONSIEUR SÉBASTIEN DENAULT QUITTE LA TABLE DE CONSEIL

36-02-2022 CONTREMAITRE MUNICIPAL

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a mandaté Monsieur Eric Rochon, directeur général à mettre sur pieds un comité de sélection pour effectuer une procédure d'embauche pour un nouveau contremaître municipal;

CONSIDÉRANT QUE le comité de sélection a effectué la procédure d'embauche dans la meilleure de ses connaissances et ressources;

CONSIDÉRANT QUE le comité a présenté 2 candidats potentiels au conseil municipal sous forme de candidat a et candidat b (sans ordre déterminée).

Il est proposé par Mme Claudette Béland
Et résolu à l'unanimité.

De mandater Monsieur Eric Rochon, directeur général à offrir le poste de contremaître municipal au candidat A.

Qu'advenant l'approbation du candidat A, que Monsieur Rochon procède à son embauche.

MONSIEUR SÉBASTIEN DENAULT RETOURNE À LA TABLE DE CONSEIL

37-02-2022 LEVÉE DE LA SESSION.

Proposé par M. Richard Morrissette
Et résolu à l'unanimité.

Que cette session soit levée à 20 : 31 heures.

.....
Mme. Sandra Armstrong
Mairesse

.....
M. Eric Rochon.
Secrétaire-Trésorier.